

LE DEVOIR

Le Devoir

Actualités, jeudi 20 mars 2025 915 mots, p. A5

Legault défend Bonnardel, l'opposition veut sa démission

MARIE-MICHÈLE SIOUI CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE

LE DEVOIR

Le Parti libéral du Québec déposera une motion pour réclamer le départ de l'ex-ministre des Transports après les révélations du Devoir

Le premier ministre François Legault s'est porté mercredi à la défense du ministre François Bonnardel, pendant que l'opposition a réclamé sa démission dans la foulée du scandale SAAQclic.

Le Devoir a révélé mercredi matin que M. Bonnardel avait mis au courant en septembre 2021 des problèmes entourant la transformation numérique de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Il a notamment eu une présentation sur le budget associé au projet, et été informé des observations d'une firme externe sur le projet.

Selon une source bien informée, le ministre, alors responsable des Transports, aurait piqué une colère en raison des dépassements de coûts, puis exigé des suivis réguliers sur cette question.

M. Bonnardel a auparavant affirmé qu'il avait su que le budget de la transformation numérique était passé à 682 millions. Il n'avait pas précisé le moment où il a reçu cette information. Pressé de questions par l'opposition libérale, il n'a pas voulu dire mercredi s'il avait posé des questions pour connaître le détail des chiffres qui lui avaient été présentés en 2021.

«Pas au courant», selon Legault

Lors de la période des questions, M. Legault s'est porté à la défense de son ministre, qui dirige depuis 2022 la Sécurité publique. «L'ex-ministre des Transports a été très clair, il n'était pas au courant. Et je n'ai aucune raison de ne pas croire l'ex-ministre des Transports», a-t-il statué.

M. Bonnardel n'a pas voulu dire pour quelle raison il s'était mis en colère lors de la rencontre de 2021. «Ça m'écoeure de me faire mettre des mots dans la bouche, et de ne pas être capable de me défendre», a-t-il lancé.

Pressé de questions par les journalistes, il a offert une courte réponse. Son cabinet, que Le Devoir a sollicité à compter de mardi, dit souhaiter «limiter [ses] commentaires» d'ici la tenue d'une commission d'enquête publique sur le virage numérique de la SAAQ. «Je serai transparent, je donnerai toutes les informations, les tenants, aboutissants, respect du

budget, respect des échéanciers», a assuré le ministre Bonnardel, en faisant référence à son éventuel témoignage devant la commission d'enquête.

Le premier ministre a par ailleurs rappelé que la vérificatrice générale (VG) du Québec — qui s'est penchée sur la saga SAAQclic — a affirmé que l'information donnée au sujet du budget de 682 millions associés au virage numérique était «inexacte». Selon son interprétation, «la vérificatrice générale a confirmé la version de l'ex-ministre des Transports». La VG ne s'est pas intéressée à l'information qui se rendait aux ministres. Elle parle dans son rapport d'informations «incomplètes». Elle affirme que les responsables du projet ont écarté les coûts d'exploitation du budget, une affirmation que les personnes concernées contestent. Le Devoir n'a pas pu établir, à ce stade, si les chiffres présentés par les équipes de la SAAQ lors de la rencontre de septembre 2021 ont été contestés ou remis en question par le ministre, les deux sous-ministres, les deux directeurs de cabinet ou les autres personnes présentes.

«Bonnardel savait», lance le PQ

Le Parti libéral du Québec et le Parti québécois (PQ) ont tous deux réclamé la démission de M. Bonnardel mercredi.

«Son collègue [Éric Caire], il a démissionné pour moins que ça», a lancé le chef intérimaire libéral, Marc Tanguay. Le Devoir a révélé que M. Caire avait été avisé des dépassements de coût en juin 2022, donc après M. Bonnardel. M. Caire, «lui, il a démissionné parce qu'il l'a su neuf mois après l'ancien ministre des Transports», a relevé M. Tanguay.

«M. Bonnardel doit démissionner aujourd'hui. Il a perdu la crédibilité, il a perdu la confiance du public et il a mal fait son travail en tant que ministre des Transports», a énuméré son collègue libéral Monsef Derraji.

Au PQ, le député Joël Arseneau a fait le même lien avec M. Caire. «Éric Caire a démissionné ou il a été forcé de démissionner. Aujourd'hui, tout le monde sait que François Bonnardel savait. La situation actuelle est intenable pour lui dans ses fonctions de ministre. Il doit être démis de ses fonctions», a-t-il exigé.

Son chef, Paul St-Pierre Plamondon, a rappelé l'engagement pris par le premier ministre Legault de sanctionner les personnes coupables. «Le premier ministre a déclaré, le 3 mars 2025 [...]: "Si jamais il y a quelqu'un qui savait, pour moi, c'est important, l'intégrité, l'imputabilité et la transparence, il y aura des conséquences"», a-t-il relaté. «Le ministre des Transports de l'époque a eu de la mauvaise information», a répliqué M. Legault.

Outre MM. Bonnardel et Caire, l'actuelle ministre des Transports, Geneviève Guilbault, a elle aussi été breffée à compter de novembre 2022 sur le projet de transformation numérique.

De son côté, le député Vincent Marissal, de Québec solidaire, a invité le premier ministre François Legault à envisager la suspension de M. Bonnardel du Conseil des ministres. «Si le premier ministre a encore confiance en tous ces ministres-là et qu'il veut continuer de

travailler avec eux, bien, qu'il nous le dise clairement. Si c'est le cas contraire, qu'il prenne les décisions qui s'imposent», a-t-il suggéré.

[Éric Caire], il a démissionné pour moins que ça MARC TANGUAY »

FIASCO SAAQCLIC